



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 – ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z

Avis sur l'ouverture de la pêche aux asters

Note du GEMEL n°21-001 destinée à la DDTM-62

Destinataire : Mme Fabienne Picot

Le 1^{er} avril 2021

Madame,

Dans votre courrier électronique du 22 mars 2021, vous sollicitez l'avis du GEMEL pour l'ouverture de la récolte aux asters (oreilles de cochon) du CRPMEM des Hauts-de-France.

L'avis émis se base sur différents éléments :

- La date d'ouverture de récolte des années passées, soit le 27 mars 2017, le 9 avril 2018, le 25 mars 2019 et le 6 mars 2020.
- Les éléments sur la connaissance du cycle de développement de l'aster acquis dans le cadre du FEP végétaux marins en 2012
- Les observations et mesures de terrains au Hourdel et au Crotoy, réalisées le 19 mars 2021, le 23 mars 2021 et le 25 mars 2021, pour connaître la croissance des asters en se basant sur la taille des feuilles (mm).

Les récoltes ont eu lieu sur 4 zones : Le Hourdel en zone labourée le 19 mars, et en zone non labourée le 25 mars 2021 puis Le Crotoy en zone labourée et en zone non labourée le 23 mars 2021 (Tableau 1). Pour chaque site et chaque condition (*i.e.* labourée ou non labourée), 50 individus récoltés aléatoirement sont mesurés et servent aux calculs de la longueur moyenne (en mm).

Tableau 1 : Coordonnées géographiques en Lambert 93 des sites échantillonnés en baie de Somme pour le suivi de la croissance des végétaux en 2021

Sites	X (L93)	Y (L93)
<i>Crotoy labouré</i>	602086	7013116
<i>Crotoy non labouré</i>	602083	7013119
<i>Hourdel labouré</i>	597901	7013606
<i>Hourdel non labouré</i>	598513	7012793



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 – ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z

Au Hourdel en zone labourée, les asters mesurent en moyenne $44,2 \pm 8,8$ mm avec une taille minimale mesurée de 30 mm et une taille maximale de 67 mm alors qu'elles atteignent $79,0 \pm 21,1$ mm en zone non labourée avec une taille minimale mesurée de 35 mm et maximale mesurée de 130 mm (Tableau 2).

Tableau 2 : Taille moyenne \pm écart-type (en mm), taille minimale et maximale mesurée (en mm) sur les feuilles d'aster récoltées au Hourdel en zone labourée et non labourée les 19 et 25 mars 2021

Paramètres	Hourdel labouré	Hourdel non labouré
<i>Taille moyenne (mm) \pm écart-type</i>	44,2 \pm 8,8	79,0 \pm 21,1
<i>Taille minimale mesurée (mm)</i>	30	35
<i>Taille maximale mesurée (mm)</i>	67	130

Les asters présentes en zone labourée sont réparties de façon hétérogène (Figure 1). On les retrouve dans des endroits où le labour n'a pas totalement été efficace ou alors dans les ornières dues au passage du tracteur et du rotavator. Dans ces zones labourées, les individus ont une taille moyenne permettant l'ouverture de la récolte (taille de récolte fixée à 4 cm). A la même période l'année dernière (04/03/2020), les asters en zone labourée avaient une taille moyenne de $32,1 \pm 6,6$ mm. Elles étaient donc plus petites. Cette comparaison montre effectivement que les conditions météorologiques de cet hiver ont favorisé la pousse des asters puisque leur taille moyenne est supérieure à l'année dernière pour la même période en zone labourée (+ 12,1 cm en moyenne cette année).

Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 – ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z



Figure 1 : Aster en zone labourée sur le site du Hourdel le 19 mars 2021

Dans les zones non labourées au Hourdel, la taille moyenne observée permet également une ouverture de la récolte (taille de récolte fixée à 4 cm ; Figure 2). A la même période il y a un an (04/03/2020), les asters en zone non labourée mesuraient en moyenne $48,5 \pm 14,5$ mm et étaient donc plus petites. Encore une fois, les conditions météorologiques de cet hiver ont favorisé la pousse des asters puisque leur taille moyenne est supérieure à l'année dernière pour la même période en zone non labourée (+ 30,5 mm en moyenne cette année).

Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 – ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z



Figure 2 : Zone non labourée au Hourdel le 25 mars 2021

Au Crotoy en zone labourée (prélèvements d'asters réalisés en bordure de zone labourée), les asters mesurent en moyenne $36,4 \pm 10,7$ mm avec une taille minimale mesurée de 15 mm et une taille maximale de 72 mm et elles atteignent $54,3 \pm 16,2$ mm en zone non labourée avec une taille minimale mesurée de 26 mm et maximale mesurée de 91 mm (Tableau 3).

Tableau 3 : Taille moyenne \pm écart-type (en mm), taille minimale et maximale mesurée (en mm) sur les feuilles d'aster récoltées au Crotoy en zone labourée et non labourée le 23 mars 2021

Paramètres	Crotoy labouré	Crotoy non labouré
<i>Taille moyenne (mm) \pm écart-type</i>	$36,4 \pm 10,7$	$54,3 \pm 16,2$
<i>Taille minimale mesurée (mm)</i>	15	26
<i>Taille maximale mesurée (mm)</i>	72	91

Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 – ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z

Comme pour le site du Hourdel, les asters présentes en zone labourée sur le site du Crotoy sont réparties de façon hétérogène dans des endroits où le labour n'a pas totalement été efficace ou alors dans les ornières dues au passage du tracteur et du rotavator. Dans ces zones labourées, les individus n'ont pas la taille moyenne permettant l'ouverture de la récolte (taille < à 4 cm). En revanche, en zone non labourée (Figure 3), la récolte des asters est tout à fait possible vu la taille moyenne des individus observés (taille moyenne supérieure à la taille de récolte fixée à 4 cm).



Figure 3 : Aster en zone non labourée sur le site du Crotoy le 19 mars 2021



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc – 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 – ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 – Siret : 32855716000038 – Code APE : 9499 Z

A la même période il y a un an (04/03/2020), les asters sur le site du Crotoy mesuraient en moyenne $46,6 \pm 12,1$ mm (- 10,2 mm en moyenne cette année) en zone labourée et $34,6 \pm 12,4$ mm en zone non labourée (+ 19,7 mm en moyenne cette année ; Figure 4).

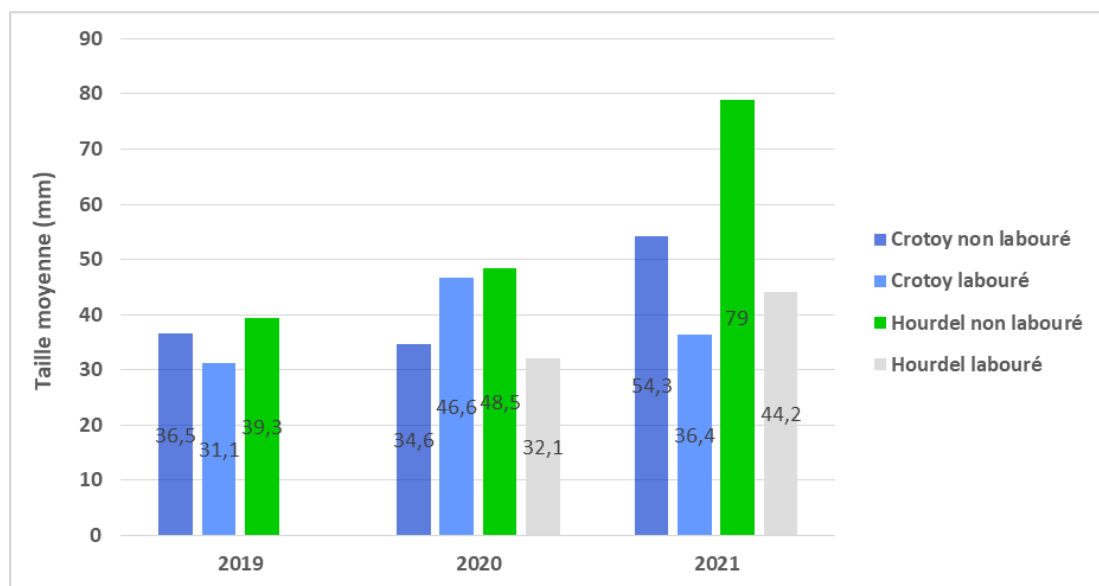


Figure 4 : Histogramme de la longueur moyenne des feuilles d'aster en fonction de l'année et de la zone échantillonnée (NB : Le site du Hourdel n'a pas été labouré en 2019 d'où l'absence de données)

L'exploitation de l'aster porte principalement sur les individus de deux ans, la pêche pourra donc se faire au prix d'un effort de pêche important dans les premières semaines suivant l'ouverture. En effet, il existe un écart de taille important en fonction des sites de récolte (Figure 4). Il est important pour préserver le milieu, d'éviter un piétinement trop intense des herbues afin de ne pas sur-piétiner les zones sur lesquelles les individus de première année ne sont pas encore sortis ou partiellement sortis.

Le GEMEL donne son aval pour l'ouverture de la récolte des asters sur les sites du Crotoy et du Hourdel à partir d'aujourd'hui.

Emma BECUWE

Chargée d'études